

Le statut de la référence dans les discours scientifique et techniques

Mercedes EURREUTIA CAVERO
Universidad de Alicante

Resumen:

L. Guilbert estime que la manière de signifier des termes techno-scientifiques implique la priorité du référentiel sur le morphologique. De son côté, P. Lerat considère que le terme est une unité lexicale qui ne se distingue des autres mots que par son fonctionnement sémantique, parce que sa définition est conventionnelle.

Ces deux points de vue se rejoignent, d'après nous, dans la mesure où ils soulignent que la relation établie entre le mot, qui a accédé au statut de terme, et sa définition est davantage conventionnelle que compositionnelle et par là même, accordent au lien référentiel une place privilégiée dans le processus de construction du sens. L'influence exercée par la référence sur la construction du sens occupe une place privilégiée dans le discours techno-scientifique. C'est pourquoi l'intérêt de notre étude portera notamment aux actes de dénomination de caractère institutionnel qui, établissant un lien référentiel stable entre un élément du monde et un élément linguistique, témoignent de l'avancée des connaissances et sont susceptibles de participer à la construction et/ou à la modification des représentations verbales du réel et de ce fait à l'enrichissement de la langue. On se demandera également si le fonctionnement sémantique des unités lexicales en usage remet-il en cause la frontière, comme souligne R. Kocourek, entre signification et dénotation et par conséquent la nécessité de dissocier au niveau linguistique le signifié de la valeur référentielle du signe.

Pour examiner cette marginalité linguistique prêtée aux termes techno-scientifiques, nous centrerons notre attention sur les lexèmes polysémiques qui sont pourvus d'une acception en langue usuelle et une autre dans le domaine spécialisé concerné, les synonymes et les difficultés que toutes ces questions posent en traduction, .

On arrive finalement à la conclusion que la prédominance de l'aspect référentiel, envisagée par L. Guilbert, ne peut être considérée comme une caractéristique linguistique du terme techno-scientifique mais plutôt comme déterminante de la communication savante ou plus précisément de la représentation que l'on s'en fait.

